

[Text]

The Air India matter is still under investigation by both the RCMP and the service. We are in the very delicate position of wanting up-to-date information and reports, which we have, but at the same time not wanting to interfere in what is a very important investigation that is coming to a conclusion quite quickly.

We have had periodic briefings. We are satisfied that progress is being made. The force and the service are not yet in a position to go public, for reasons which we obviously cannot explain publicly. We will have to come back to you at another time. In short, we are staying on top of it.

Regarding airport security in general, we are in the middle of detailed study that focuses on the role of the service, which is our mandate, in airport security. That study will be concluded early in 1987 and will be the subject of extensive comment in our 1987 annual report.

We have focused on one airport in particular, and relationships among the service, the RCMP, the Department of Transport, the Ottawa City Police, the municipal police, and the provincial police. We find it is becoming a useful case study to try to sort out where the service fits in to the matrix of airport security. We hope to provide that report.

**Mr. Nunziata:** If charges are not laid within the next few months—it has been over a year and a half since the crash occurred—would you not agree that it would be in the public interest to have a Canadian inquiry into the Air India crash, not only to determine the causes of the crash but also to understand how Canadian officials and agencies reacted and participated in the whole matter? There is some suggestion that the investigation was botched to a certain degree.

**Mr. Atkey:** I will let Mr. Blais handle that one.

**Hon. Jean-Jacques Blais, P.C., Q.C. (Security Intelligence Review Committee):** Thank you very much, Mr. Chairman. I appreciate that. In terms of an investigation, it is of course a matter that the government of the day would have to address, based upon the information that they would get both from the service and from the investigating officers in the process.

If there is a recommendation to be made to the government, that recommendation should be made by the Solicitor General, to whom we report. Under the circumstances I would imagine that they would make a decision based upon the information that they have and upon whether they would feel that such an investigation is required.

**Mr. Nunziata:** Are you prepared to recommend that at this point?

**Mr. J.-J. Blais:** We are not prepared to recommend that at this point.

**Mr. Nunziata:** Would you be prepared at some future point in time if charges are not laid?

[Translation]

La GRC et le service n'ont pas encore terminé leur enquête sur la catastrophe d'Air India. La position dans laquelle nous nous trouvons est très délicate, car tout en cherchant à obtenir des rapports et des renseignements à jour, que nous possédons déjà d'ailleurs, nous ne voulons pas intervenir dans une enquête très importante dont le dénouement ne saurait tarder.

Nous avons périodiquement reçu l'information. Nous avons pu constater que l'enquête progressait. Pour des raisons que nous ne pouvons évidemment pas révéler publiquement, la GRC et le service ne sont pas encore prêts à en annoncer publiquement les résultats. Nous viendrons en discuter avec vous en temps voulu. Bref, nous suivons l'enquête de près.

Pour ce qui est de la sécurité dans les aéroports en général, nous avons entrepris une étude détaillée du rôle du service, de notre mandat en quelque sorte, en ce qui a trait à la sécurité dans les aéroports. L'étude sera terminée au début de 1987 et fera l'objet de commentaires importants dans notre rapport annuel de 1987.

Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes surtout intéressés à un aéroport en particulier, ainsi qu'aux rapports entre le service, la GRC, le ministère des Transports, la police d'Ottawa, le Service municipal de police et la sûreté provinciale. L'étude nous permet de situer le service de façon de plus en plus précise dans l'ensemble du réseau voué à assurer la sécurité dans les aéroports. Nous espérons mettre un point final à ce rapport d'ici peu.

**M. Nunziata:** En supposant qu'aucune accusation ne soit portée dans les quelques mois qui viennent—car il y a déjà un an et demi que l'écrasement s'est produit—ne croyez-vous pas qu'il serait dans l'intérêt du public que le Canada fasse enquête sur l'écrasement de l'appareil d'Air India, non seulement pour en déterminer les causes, mais aussi pour comprendre comment ont réagi et participé les responsables et les organismes canadiens? La rumeur veut que l'on ait quelque peu bâclé l'enquête.

**M. Atkey:** Je laisserai à M. Blais le soin de répondre à cela.

**L'honorable Jean-Jacques Blais, C.P., C.R. (Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité):** Merci beaucoup, monsieur le président. C'est au gouvernement qu'il appartiendrait de décider de l'opportunité d'une enquête en se fondant sur les renseignements que lui fourniraient le service et les enquêteurs intéressés.

C'est au solliciteur général, dont nous relevons, qu'il reviendrait de faire une recommandation en ce sens au gouvernement. Dans le cas qui nous occupe, je suppose que la décision du gouvernement reposerait sur les renseignements qu'il possède déjà et sur le sentiment qui se dégage quant à l'utilité d'une telle enquête.

**M. Nunziata:** Êtes-vous disposés à en faire la recommandation à ce moment-ci?

**M. J.-J. Blais:** Non, nous ne le sommes pas.

**M. Nunziata:** Le seriez-vous plus tard, en supposant qu'aucune accusation ne soit portée?